

**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 15 JUIN 2022**

Date de convocation : 10 juin 2022	Nombre de conseillers : en exercice : 15 présents : 12 votants : 14
Date d'affichage du compte-rendu : 20 JUIN 2022	

L'an deux mille vingt-deux, le quinze juin à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente du bourg, 45 rue de l'Eglise, sous la présidence de M. Le Maire, Christophe GILLES.

**Présents :** GILLES Christophe - POZZO Maryvonne – LEPAGE Michel - LEBLOND Christine – LEMAITRE Stéphanie – YBERT Valéry - LECORNU Séverine - FOSSEY Flavie – THIENNETTE Claude - VANDENAWEELE Guy – LE GUILLOUX Vanessa - LECOEUR Maurice.

**Pouvoirs :** GIAVARINI Pascal a donné procuration à GILLES Christophe.  
GRINCOURT Vincent a donné procuration à VANDENAWEELE Guy.

**Absente :** LACAILLE Estelle.

**Secrétaire de séance :**  
FOSSEY Flavie

Délibérations prises à la majorité des votants :

- ✓ réforme de la publicité, de l'entrée en vigueur et de la conservation des actes pris par la commune : choix du maintien de l'affichage papier
- ✓ autorisation est donnée à M. Le Maire pour prendre une décision modificative au budget assainissement pour inscrire des crédits de 1 000 € pour le remboursement de la taxe de raccordement à un pétitionnaire
- ✓ autorisation est donnée à M. Le Maire pour participer à la formation Ressources Humaines organisée le 17 juin 2022 à Saint-Lô par l'Association Maires de France
- ✓ validation de l'avis de la commission Travaux/Environnement du 23 mai 2022 quant au complément d'études relatif à la mission de réaménagement du bourg confiée au CDHAT
- ✓ inscription de la commune sur la liste nationale dans le cadre du recul du trait de côte : inscription repoussée
- ✓ acceptation du devis de la Saur pour la reprise d'un branchement assainissement à l'aire camping-cars rue du Corps de Garde et autorisation est donnée à M. Le Maire pour prendre la décision modificative budgétaire correspondante
- ✓ versement d'une participation financière au Fonds d'Aide aux Jeunes pour un montant de 211,14 € pour l'année 2022
- ✓ dénomination de la voirie du lotissement communal Henri Ermice et définition du plan de numérotage
- ✓ acceptation du devis de la SAUR pour le raccordement AEP (Eaux Pluviales) et EU (Eaux Usées) au lotissement communal Henri Ermice et autorisation est donnée à M. Le Maire pour prendre la décision modificative budgétaire correspondante

Département de la Manche  
Arrondissement de Coutances  
Canton de Créances  
Commune de Saint-Germain-sur-Ay

- ✓ participation au financement de la Validation des Acquis de l'Expérience d'un agent à hauteur de 600 €
- ✓ devis pour l'entretien du cimetière : décision repoussée à un conseil ultérieur
- ✓ autorisation est donnée à M. Le Maire pour solliciter une autorisation de diffusion de musique auprès de la SACEM
- ✓ proposition d'achat de terrain à l'entrée de la plage cadastré (Section AD, n° 279) : point annulé
- ✓ acceptation du devis de l'entreprise OLG Buro pour la fourniture de kakemonos pour un montant de 1554,00 € TTC et autorisation est donnée à M. Le Maire pour prendre la décision modificative budgétaire correspondante

Fait à Saint-Germain-sur-Ay,  
Le 15 juin 2022,  
Le Maire,  
Christophe GILLES

